



Conseil municipal du 12 février 2015

Vœu du groupe socialiste sur les rythmes scolaires

Intervention de Sabrina Sebaihi pour le groupe EELV

Mes chers collègues,

La réforme des rythmes scolaires est décidément le serpent de mer - ou le marronnier - de ce conseil municipal. Les débats que nous avons eus à plusieurs reprises dans cette enceinte mais aussi ceux qui ont eu lieu entre acteurs du monde éducatif ont été passionnés. L'intensité des échanges, en France, sur ce sujet sont la preuve de la vigueur du débat démocratique dans notre pays, mais il faut cependant reconnaître que ce sujet, polémique par essence, a parfois pris une ampleur disproportionnée.

Chaque groupe d'acteurs ayant des exigences et des revendications contradictoires, les enseignants souhaitant faire cours le samedi matin, les

organisations parentales souhaitant plutôt le mercredi matin, il ne fut pas évident pour la municipalité de trancher ce nœud gordien. Quelque fut sa décision sur la matinée travaillée, elle aurait fait des mécontents, voilà qui répond au 1^{er} considérant. D'autant qu'il ne faut pas oublier qu'à l'instar des médias qui ne parlent que des trains en retard, il est normal d'entendre les personnes insatisfaites par l'organisation actuelle des rythmes scolaires s'exprimer plutôt que celles qui ne trouvent rien à y redire.

De manière générale, l'éducation est le type même de sujets pour lesquels chacun a un avis arrêté, forgé sur une somme d'expériences personnelles, érigées en vérités globales. Clairement, considérant la fatigue des enfants, nous manquons d'indicateurs objectifs nous permettant de prouver que les enfants sont plus fatigués en ayant cours le samedi matin qu'en ayant cours le mercredi. La fatigue des enfants est en effet difficilement mesurable.

Il convient donc de dépassionner le débat. Or pour dépassionner il faut informer, communiquer peut-être plus que ce qui n'a été fait jusqu'à présent y compris en direction des élus qui siègent dans les différentes instances éducatives. Lorsque notre conseil a dû se prononcer sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, notre groupe a voté pour la délibération qui a été présentée tout en prévenant que nous serions extrêmement vigilants quant au contenu des activités périscolaires proposées et à leur pertinence, au choix des partenaires invités à

participer à ces projets et aux modalités partenariales qui seront établies avec eux. Nous souhaitons également participer à la mise en œuvre de cette réforme en siégeant dans les différentes instances de suivi et d'évaluation, toujours avec le souci de l'intérêt général. Or la grande majorité des élus de notre groupe n'a pas encore été conviée à de tels conseils ! Difficile pour nous dès lors de participer à l'évaluation de la nouvelle organisation...

En revanche, nous pensons qu'il est trop tôt pour faire le bilan définitif. En effet la convention signée avec la préfecture du Val-de-Marne, la Direction académique de l'Education nationale, la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne prévoit la présentation d'un bilan final réalisé par le comité de pilotage du projet éducatif à l'issue de la période de validité de la convention établie pour deux ans. Mais il faut reconnaître que, pour l'instant, nous ne sommes pas informés de l'avancée des travaux du comité de pilotage.

Nous ne doutons pas de l'intérêt du groupe socialiste pour ce sujet, puisque l'ancienne adjointe à la vie scolaire a participé à l'élaboration des différents scénarios lors du précédent mandat. Mais le timing de ce vœu nous semble suspect et dessert malheureusement celui-ci. Nous partageons un certain nombre d'observations mais les conclusions que vous en tirez sont pour certaines assez démagogiques, notamment celle sur le référendum d'initiative locale qui

détourne celui-ci de son usage et dont on voit très bien le caractère plébiscitaire - et publicitaire! - à quelques semaines des élections départementales.

Pour l'ensemble des raisons invoquées, le groupe EELV s'abstiendra.

Je vous remercie